

Montluel

Plan Local d'Urbanisme



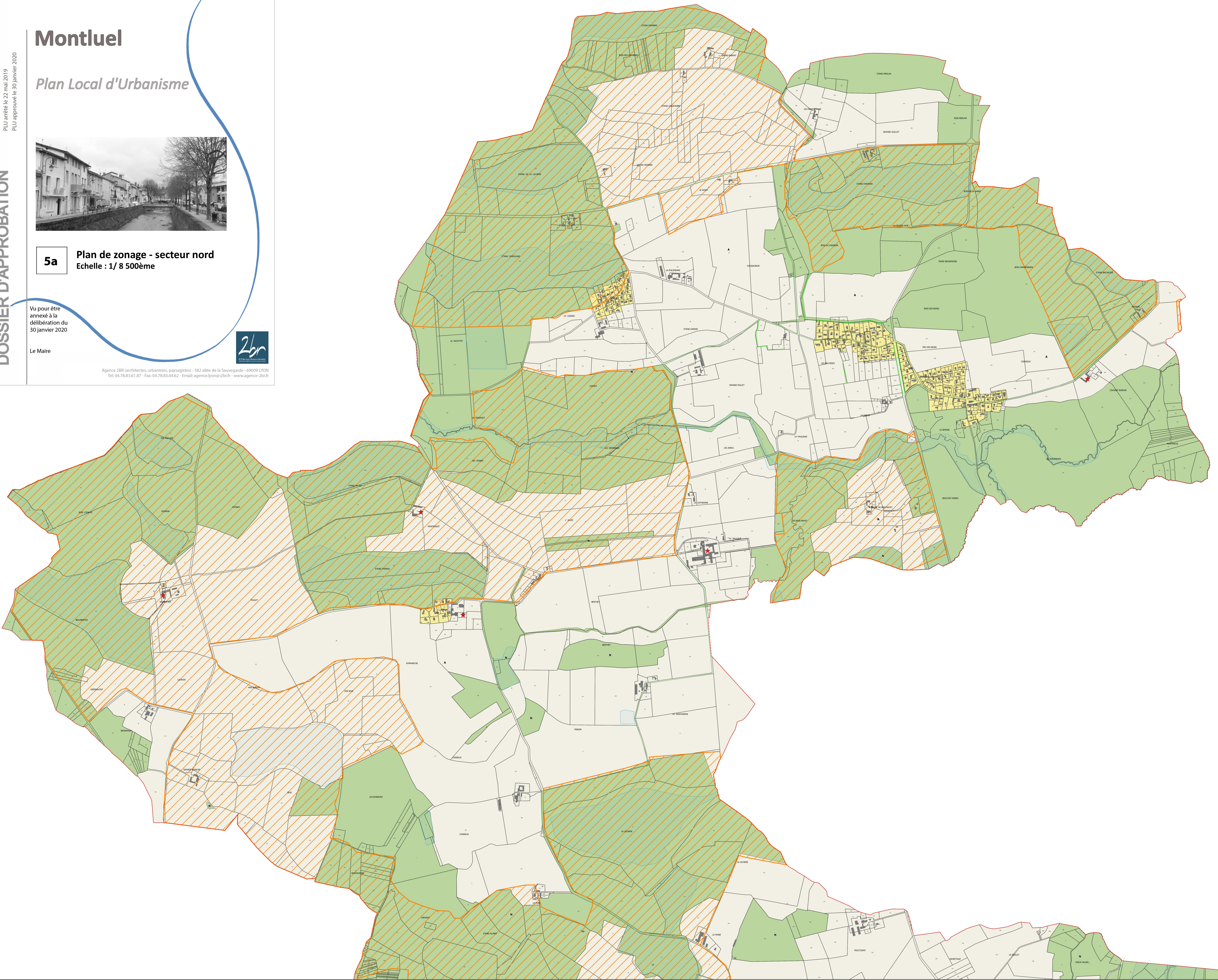
5a Plan de zonage - secteur nord
 Echelle : 1/ 8 500ème

Vu pour être
 annexé à la
 délibération du
 30 janvier 2020

Le Maire



Agence 2BR (architectes, urbanistes, paysagistes) - 582 allée de la Sauvegarde - 69009 LYON
 Tel: 04.78.83.61.87 - Fax: 04.78.83.64.62 - Email: agence.lyon@2br.fr - www.agence-2br.fr



Légende

ZONAGE

- UBb : zone urbaine à dominante d'habitat collectif
- UA vb : centre historique de la ville basse
- UA p : secteur des pentes
- UA a : abords du centre-bourg
- UB a : zone urbaine mixte et périphérique

- UC : zone à vocation commerciale
- UD : secteurs pavillonnaires peu denses et hameaux périurbains
- UE : zone d'équipements d'intérêt collectif et de services publics
- UEL : zone d'équipements sportifs et de loisirs

- UX : zone d'activités économiques et industrielles
- A : zone agricole
- N : zone naturelle
- Na : zone naturelle de valorisation des abords de rivières
- Nm : zone protégée de la Motte

PRESCRIPTIONS

- Élément ou ensemble végétal à préserver (article L 151-23 du CU)
- Espace Boisé Classé
- Secteur en attente d'un projet d'aménagement global
- Emplacement réservé (article L 151-41 1° et 2° du CU)

- Alignement d'arbres à préserver (article L 151-23 du CU)
- Cheminement piéton à conserver ou à créer
- Linéaire de préservation de la diversité commerciale
- Linéaire de renforcement commercial
- Patrimoine bâti à protéger (article L 151-19 du CU)

INFORMATIONS

- Zone Natura 2000
- Zone humide

0 500 1000 m

